



UNION GYMNIQUE DE LORRAINE

Association n°W543000238 (JO du 4.12.65), affiliée à la FFN n°51
(Agrément départemental de jeunesse et d'éducation populaire n°54.2203)
Siège social : 1 allée de Dudelage – Résidence Minerve - 54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY
Téléphone : 07 88 46 11 30 Site : <http://ugl-le-cardinal.com>
Mail : ugllecardinal@free.fr

Demande d'attribution d'un emplacement sur le CARDINAL ⁽¹⁾

Conditions d'utilisation de l'emplacement

L'installation d'équipement de camping sur le cardinal n'est autorisée que du 15 avril au 15 octobre (sauf décision contraire prise par le comité), en dehors de ces dates aucun équipement ne doit séjourner sur le terrain.

Le séjour sur le terrain est subordonné

*A la présente attribution d'emplacement, en dehors de cette attribution toute installation est interdite. Le contrevenant se verra dans l'obligation de libérer l'emplacement immédiatement après constatation par un membre du comité.

*Au respect du règlement intérieur avec notamment :

- Obligation d'utiliser le parking de nuit (à l'entrée du terrain) après 22 h et avant 7 h du matin
- Le véhicule ne doit pas séjourner près de l'emplacement, mais être garé sur les parkings
- Tout feu est interdit en dehors du barbecue situé sur la terrasse de la cuisine

*L'UGL ne peut être tenue pour responsable des dégâts ou vols occasionnés au niveau des équipements, au cours du séjour

*Les parents sont tenus de surveiller leurs enfants au cours du séjour (accès à la piscine, aux jeux, utilisation des sanitaires)

*L'adhérent s'engage à occuper effectivement son emplacement et à avertir le responsable de l'attribution de toute absence prolongée. Si tel est le cas, le responsable pourra, en fonction du taux d'occupation du terrain, soit demander à l'adhérent de changer d'emplacement, soit si l'absence est trop longue, d'enlever purement et simplement son équipement.

*L'adhérent séjournant sur le terrain s'engage à participer à « la vie du CARDINAL » pendant son séjour (entretien, aide de la personne chargée de la permanence etc...).

Demande d'emplacement

Nom et prénom de l'adhérent :

Demande concernant (type d'installation) ⁽²⁾ tente Nombre

caravane

Date :

Camping-car

Période du au Signature du demandeur

Numéro d'emplacement demandé :

Electricité (20 € pour la saison) ⁽²⁾ : OUI NON

Coupon à conserver par le responsable après l'attribution

Nom et prénom de l'adhérent

N° de l'emplacement attribué.....

Participation électrification emplacement au Cardinal pour la saison (20€)⁽²⁾ : OUI NON

Date et signature du responsable :

(1) Demande à adresser au siège social de l'UGL chez Jean-Michel CONTAL – 1 allée de Dudelage – Résidence Minerve - 54500 VANDŒUVRE

(2) Cocher la case correspondante au type d'installation ou entourer votre choix